

Val-d'Or, le 4 janvier 2023

AVIS PUBLIC**PROJET MINIER MARBAN INGÉNIERIE – Val-d'Or et Malartic, Québec**

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Minière O3 est un explorateur aurifère et développeur minier en voie de produire de l'or. Son projet minier Marban est situé à environ 15 km au nord-ouest de Val-d'Or, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le projet minier aurifère Marban inclut l'exploitation d'une mine à ciel ouvert d'une durée de vie de 10 ans incluant deux (2) fosses principales et quatre (4) fosses secondaires, la mise en place d'infrastructures de surface dédiées au transport de minerai et du stérile, l'implantation d'une usine de traitement du minerai, les aires d'accumulation de stériles miniers, de résidus miniers et de mort-terrain, l'implantation d'infrastructures connexes (alimentation électrique, télécommunications, chauffage, ventilation, traitement des eaux, etc.), la déviation d'une route existante et la création d'une nouvelle voie d'accès au projet à partir de la route 117, la déviation d'un ruisseau s'écoulant actuellement au-dessus des gisements visés par le projet et la production d'un plan de réhabilitation du site à appliquer à la fin des activités d'exploitation.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, au lien suivant : [Avis de projet et directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet ou à l'adresse : https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp)

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 03 février 2023, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Web ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro suivant : (418)521-3933 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au lien suivant : [Évaluation environnementale](#) ou à l'adresse Web suivante : environnement.gouv.qc.ca/evaluations/inter.htm

Le 04 janvier 2023

Cet avis est publié par Minière O3 conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).